Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

11 novembre 2019

Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix

Hommage à tous les «Morts pour la France»

Message de Geneviève DARRIEUSSECQ,
secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées

C'était il y a un siècle.

Un an après la fin des combats de la Grande Guerre, le 11 novembre 1919 fut le premier de la paix retrouvée.

Désormais, le silence domine là où l'orage d'acier a tonné avec fureur. Il règne sur d'innombrables champs de batailles qui ont charrié un si long cortège de morts, de mutilés, de blessés et de traumatisés.

Les traités sont signés, l'allégresse de la Victoire s'est déployée dans une ampleur incomparable le 14 juillet 1919, l'état de siège vient d'être levé, la vie sociale et politique reprend ses droits, la démobilisation poursuit sa lente progression. Les Poilus retrouvent leur foyer, leur famille et leur commune. Ils découvrent une vie bouleversée, une France transformée par une épreuve de quatre années et par de profondes séquelles. Partout, le pays est traversé par la sourde évidence que rien ne sera plus jamais comme avant, que le retour à l'avant-guerre est impossible.

C'était il y a cent ans. Une nouvelle page s'ouvrait. Celle du souvenir, de la mémoire et de l'hommage.

Depuis, inlassablement, les Français sont fidèles à cet anniversaire. En ce jour, dans les nécropoles, devant les monuments aux morts, sur les places de nos villes et de nos villages, toutes les générations – unies et solidaires – se rassemblent et se recueillent.

La Nation se souvient de ceux qui se sont battus pour elle entre 1914 et 1918. Elle n'oublie pas ses enfants tombés au champ d'honneur sur tous les fronts, d'Orient et d'Occident. Elle n'oublie pas le sang versé par des soldats venus d'Afrique, d'Asie, du Pacifique et d'Amérique. Elle salue toutes les nations alliées qui ont partagé le même combat.

Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure.

Depuis 2012, chaque 11 novembre est aussi l'occasion d'honorer toutes les filles et les fils de France qui, dans tous les conflits, hier comme aujourd'hui, ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême.

En ce jour, la Nation rend un hommage particulier aux soldats morts pour la France en opérations extérieures. En inaugurant un monument national en leur mémoire, le Président de la République inscrit dans la pierre comme dans les mémoires la reconnaissance pleine et entière de tout un peuple pour ses combattants. Haut Lieu de la Mémoire Nationale, ce « monument aux morts pour la France en opérations extérieures » est aussi un rappel : la préservation de notre indépendance, de notre liberté et de nos valeurs repose sur ceux qui ont donné leur vie pour les défendre.